



Paris, mardi 17 mars 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/01398**Modifiant l'avis n° FR/2020/01386**

Pris en application :

**Risque pour la sécurité publique (dispositions
liées à la circulation du coronavirus)****Arrêt de navigation (plaisance)****- à partir du 17/03/2020 à 09:30**o **Direction territoriale Bassin de la Seine****Commentaire :**

En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, mesdames et messieurs les bateliers sont informés que la circulation des bateaux de plaisance est interdite à compter du mardi 17 mars 2020 et ce jusqu'à nouvelle consigne sur l'ensemble des voies d'eau de la direction territoriale Bassin de la Seine.

Ces voies d'eau sont les suivantes:

La Seine, L'Oise, l'Aisne, la Marne, le canal du Nord de Moislains 8 à Pont l'Evêque, le canal latéral à l'Oise, le canal latéral à la Marne, le canal de St Quentin, le canal de la Sambre à l'Oise, le canal de l'Oise à l'Aisne, le canal latéral à l'Aisne, le canal des Ardennes, le canal de l'Aisne à la Marne.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directeur Adjoint

Signé

François LANDAIS